



apsta
AFRICAN PEACE
SUPPORT TRAINERS
ASSOCIATION

RAPPORT DE L'ATELIER

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE

Du 1^{er} au 2 juin 2023

Secrétariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



ap sta

Publié par : Le Secrétariat de l'APSTA

Copyright : © Association Africaine des Formateurs pour le Soutien à la Paix 2023

Address : Secrétariat Exécutif de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

Website : www.apstaafrica.org

Email : apsta@apstaafrica.org

Tel : +237 6 99 65 65 32

+237 6 96 84 57 53

+237 6 94 42 52 01

Clause de non-responsabilité : Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, sauvegardée dans un système d'archivage ou traduite sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit ; électronique, mécanique, par photocopie ou autre, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation, accompagnées d'une déclaration sur le but et l'étendue de la reproduction, doivent être adressées à l'APSTA. Les rédacteurs ont fait preuve d'une grande rigueur dans la vérification de l'exactitude, de la cohérence et de la fluidité des contributions et déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs commises en toute bonne foi.

RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secrétariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

L'Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA) a organisé un atelier international sur : "**La lutte contre le financement du terrorisme en Afrique**" les 1^{er} et 2 juin 2023. L'APSTA est une association panafricaine qui a pour mandat d'harmoniser et de normaliser la formation aux Opérations de soutien à la paix. L'association contribue ainsi à renforcer les capacités des acteurs à relever efficacement les défis de la paix et de la sécurité dans un environnement stratégique et dynamique africain. Ce constant renforcement des capacités garantit l'efficacité des opérations de soutien à la paix sous l'égide de l'Union africaine.

L'atelier organisé à Yaoundé est une réunion scientifique et professionnelle de haut niveau, dont l'objectif est de doter les participants des bonnes pratiques en matière de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique, et de les sensibiliser aux instruments, aux mécanismes ainsi qu'aux défis mondiaux et sectoriels qui s'opposent à cette lutte. Les participants sont des acteurs de haut niveau et des parties prenantes de la lutte contre le financement du terrorisme, issus de divers secteurs connexes, notamment le secteur de la défense et de la sécurité, les institutions et centres de formation à la paix et à la sécurité, ainsi que des praticiens et des universitaires travaillant sur la lutte contre le financement du terrorisme. L'atelier international comprenait une cérémonie d'ouverture, des présentations, des discussions en panel, des sessions plénières et une cérémonie de clôture.

La cérémonie d'ouverture, qui s'est tenue le jeudi 1er juin 2023, a été ponctuée d'allocutions de personnalités, à savoir : le discours de bienvenue de la **Commissaire de police, Dr OYONO THOM Cécile, Secrétaire exécutive de l'APSTA**, l'allocution d'ouverture du **Colonel SOULEYMANE SANGARE, Directeur de l'École de maintien de la paix Alioune Blondin Bèye à Bamako au Mali et Président du Conseil d'administration de l'APSTA**, l'allocution d'ouverture de **M. Philip DIVETT, Responsable de programme au Service de prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU/DC/BTP), à Vienne, en Autriche**, et le discours d'ouverture de M. SAID KAMSOULOU, Secrétaire général du Ministère de la Défense, représentant le Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Défense.

Dans son discours de bienvenue, la Commissaire de police, Dr. OYONO THOM Cécile, Secrétaire exécutive de l'APSTA, a réitéré la mission et le statut de l'APSTA en tant qu'institution panafricaine mandatée par la Commission de l'Union africaine en vue de normaliser et d'harmoniser la formation en matière d'opérations de soutien à la paix en Afrique.

Elle a indiqué que conformément à ce mandat, l'APSTA collabore avec des organisations internationales apparentées, telles que l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). La Secrétaire exécutive a également rappelé que l'Association bénéficie du soutien des gouvernements nationaux, en particulier du gouvernement de la République du Cameroun, par le biais du Ministère des Relations Extérieures et du Ministère de la Défense. Elle a exprimé la profonde gratitude de l'APSTA pour ce soutien. En ce qui concerne l'atelier, elle a insisté sur les conséquences néfastes de l'accès des terroristes aux financements, qui contribuent à leur résilience et à leur expansion en dépit des efforts considérables déployés par les États et les acteurs internationaux. Elle a ainsi affirmé que l'atelier international était d'une importance cruciale, car il vise à fournir aux participants des éléments de connaissance et d'action nouveaux face à un phénomène qui demeure mal défini.

Dans son allocution d'ouverture, le Colonel SOULEYMANE SANGARE, Président du Conseil d'administration de l'APSTA, a mis l'accent sur la mission, les objectifs et les domaines d'intérêt de l'association. Il a souligné les activités de recherche menées au fil des ans grâce au soutien des partenaires. Il a notamment souligné le fait que la région du Sahel est devenue l'épicentre du terrorisme, notant que des études récentes révèlent que le financement du terrorisme est un facteur majeur de la résilience des terroristes. Ainsi, il a déclaré qu'il était impératif d'organiser des ateliers de cette nature ainsi que des formations spécialisées afin de renforcer les capacités de lutte contre ce fléau.

Le Président a rappelé que depuis sa création en 2002, en tant que Chapitre africain de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix, l'APSTA a en effet parcouru un long chemin dans l'accomplissement de son mandat, en facilitant la normalisation, l'harmonisation et la coordination de la formation et du renforcement des capacités diverses, et divers renforcements de capacités, afin de soutenir le développement de la Force africaine en attente, conformément au protocole d'accord de 2008 avec l'Union africaine. Il a en outre noté que l'APSTA, par le biais de son Secrétariat, a facilité l'échange d'idées, de leçons, d'expériences et de bonnes pratiques entre les institutions membres et les autres parties prenantes, comme le montre une fois de plus l'atelier d'aujourd'hui sur la "Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale".

Il a toutefois noté que la réalisation continue de ce noble mandat aurait probablement pris fin il y a quelques années, sans l'intervention opportune du gouvernement de la République du Cameroun qui, à la demande des membres du Conseil d'administration, a approuvé un accord avec l'Association en 2019, pour domicilier le Secrétariat de l'APSTA à Yaoundé au Cameroun, lui accordant le statut souhaité d'une organisation internationale avec un statut diplomatique. Il a noté que l'Accord comprenait des subventions annuelles pour compenser la plupart des coûts de fonctionnement annuels du Secrétariat. Il a ainsi exprimé la gratitude de l'Association envers le Gouvernement de la République du Cameroun, tout en rappelant que l'atelier, combiné à la Journée Portes Ouvertes, vise à présenter l'organisation ainsi que les activités de l'APSTA menées au Cameroun et à partir de son territoire.

En conclusion, il a affirmé la diligence du Secrétariat dans la mise en œuvre de la vision renouvelée du Conseil d'administration depuis 2020, ainsi que l'intention exprimée par le Commissaire de l'UA pour les affaires politiques, la paix et la sécurité, qui a demandé l'appui de l'APSTA pour le renforcement des capacités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il a ensuite remercié le Service de prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour son soutien. Enfin, il a félicité la Secrétaire exécutive et son équipe pour un excellent travail, et a invité d'autres partenaires à soutenir l'APSTA. Par conséquent, il a exhorté les participants à profiter de l'atelier pour partager les leçons, les expériences et les bonnes pratiques visant à renforcer les capacités requises, notant que sans la paix, il ne peut y avoir de développement durable.

Lors de son discours d'ouverture, M. Philip DIVETT, chargé de programme, Point focal CFT (ONUSC/BTP), UNUSC-Vienne, a tout d'abord présenté sa reconnaissance à l'APSTA pour l'occasion qui lui a été donnée de s'adresser aux personnalités, aux experts et aux participants de cet atelier international. Il a par la suite déploré la propension à mettre l'accent sur la sécurité absolue dans la lutte contre les terroristes, tout en accordant moins d'attention à la phase de planification, plus cruciale, des actes terroristes, qui comprend le recrutement, la radicalisation et l'entraînement sophistiqué - ce qui rend incontournable le financement. Il a alors affirmé que le financement était un élément nécessaire pour faire face au coût opérationnel du terrorisme, quels que soient la complexité et le contexte. Il a noté que la phase de planification offre une bonne occasion de détecter, d'interrompre et de démanteler les réseaux terroristes, et de ce fait indiqué qu'elle devrait être la mission principale des acteurs nationaux réunis dans le cadre de l'atelier, étant donné qu'ils ont un rôle important à jouer.

RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secrétariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

En outre, M. Divett a souligné l'importance de politiques solides, proactives et efficaces de lutte contre le financement du terrorisme, qui ont été largement reconnues, en particulier au cours des 20 dernières années. Parmi les instruments politiques fondamentaux, il a cité la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme (1999), la résolution 1267 des Nations unies (1999), la résolution 1373 des Nations unies (2001) et le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI), en particulier ses recommandations spéciales sur la lutte contre le blanchiment de capitaux. Au niveau de l'Union africaine, il a cité l'adoption de la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme (1999), le Plan d'action de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme (2002), le Protocole additionnel (2004) et la création du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) en 2004. Il a expliqué que toutes ces conventions et résolutions définissent le cadre juridique, politique et institutionnel de la lutte contre le financement du terrorisme, et en particulier la réglementation de la coopération internationale et de l'entraide judiciaire en matière d'enquête et de poursuites.

Il a attiré l'attention sur quatre (4) défis majeurs : premièrement, l'absence d'un consensus international sur la définition du terrorisme, malgré son utilisation dans ces cadres et instruments internationaux ; deuxièmement, l'évolution rapide et continue des méthodes utilisées pour le financement du terrorisme, notamment le système Hawala, les paiements mobiles, l'utilisation des plateformes de médias sociaux, les cryptomonnaies et le trafic illicite de toutes sortes de marchandises, y compris des pierres précieuses ; troisièmement, les montants modestes parfois utilisés pour mener des attaques terroristes, qui sont souvent insignifiants pour être détectés ; ; quatrièmement, les défis de la coordination et de la coopération entre les agences gouvernementales, les acteurs du secteur privé, les agences chargées de l'application de la loi, les organisations internationales, les organisations de la société civile ainsi que la coopération transfrontalière. Il a donc fait remarquer que l'atelier offrait une véritable occasion de mener une réflexion sur la manière dont ces différentes agences peuvent collaborer dans le domaine de la lutte contre la lutte contre le blanchiment d'argent, grâce au partage de renseignement et à la coordination des efforts. Enfin, il a réitéré la volonté de l'ONUDC de soutenir les acteurs nationaux et régionaux.

Visite de la Salle d'opérations de l'APSTA

La visite de la Salle d'opérations de l'APSTA a eu lieu après la cérémonie d'ouverture. Pendant la visite, **M. Christian ICHITE, Secrétaire exécutif adjoint et Coordinateur des programmes de l'APSTA**, a expliqué la raison d'être de la Salle d'opérations, soulignant la nécessité de collecter des données fiables qui facilitent une analyse rigoureuse des conflits, contrairement à l'analyse superficielle et simpliste des conflits qui s'est répandue sur le continent au cours de la période récente. Ceci, a-t-il déduit, peut expliquer en grande partie les interventions dispersées ainsi que la résilience et la propagation de menaces telles que le terrorisme, pour lequel le Sahel à lui seul représente actuellement 48% des décès dans le monde. Il a affirmé que la salle est dédiée au suivi des conflits et des interventions à travers l'Afrique, soulignant que si plusieurs institutions suivent les conflits, seules quelques-unes voire aucune ne suivent les interventions de manière systématique.

Il a expliqué que le projet est développé en deux (2) phases. La première phase est axée sur l'exploration et la gestion des données. Cette phase comprend l'acquisition de données à partir d'indicateurs et de sources présélectionnés, l'analyse des données et la production de rapports à des fins diverses. La deuxième phase sera axée sur l'analyse approfondie des données et sur les pronostics. Il a indiqué que la mise en place de la Salle d'opérations facilitera l'intégration de la pensée systémique dans l'analyse des conflits. Il a affirmé que grâce à la Salle d'opérations, le rôle de l'APSTA dans l'harmonisation et la normalisation de la formation sera renforcé. En outre, elle facilitera la responsabilité du Secrétariat en tant que groupe de réflexion, pour soutenir les institutions membres et les autres centres de formation à travers l'Afrique. Elle servira également comme plateforme d'échange pour les groupes d'experts, que ce soit virtuellement ou en présentiel.



Présentations et discussions de groupe

Dans son introduction aux sessions de l'atelier, M. Julius SEIDENADER, spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Service de la prévention du terrorisme, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD/BTP), a rappelé que l'Assemblée générale des Nations unies avait donné mandat à l'ONUDD/BTP d'aider les États membres à ratifier et à mettre en œuvre les instruments juridiques universels de lutte contre le terrorisme. Il a affirmé que l'ONUDD est à la disposition des États membres pour les aider à lutter contre le terrorisme et pour la coopération internationale dans des domaines connexes.

Conformément au Programme du Secrétariat de l'APSTA et sous la coordination scientifique du Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'Université de Maroua, les présentations et les discussions de groupe ont été structurées en cinq parties :

- » **Première partie** - Comprendre les menaces et les risques liés au terrorisme et au financement du terrorisme ;
- » **Deuxième partie** - Modalités de financement du terrorisme en Afrique et dynamiques émergentes dans le modus operandi ;
- » **Troisième partie** - Cadres juridiques et institutionnels de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ;
- » **Quatrième partie** - Outils internationaux de lutte contre le financement du terrorisme ;
- » **Cinquième partie** - Leçons et expériences en matière de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Première partie: Comprendre les menaces et les risques liés au terrorisme et au financement du terrorisme

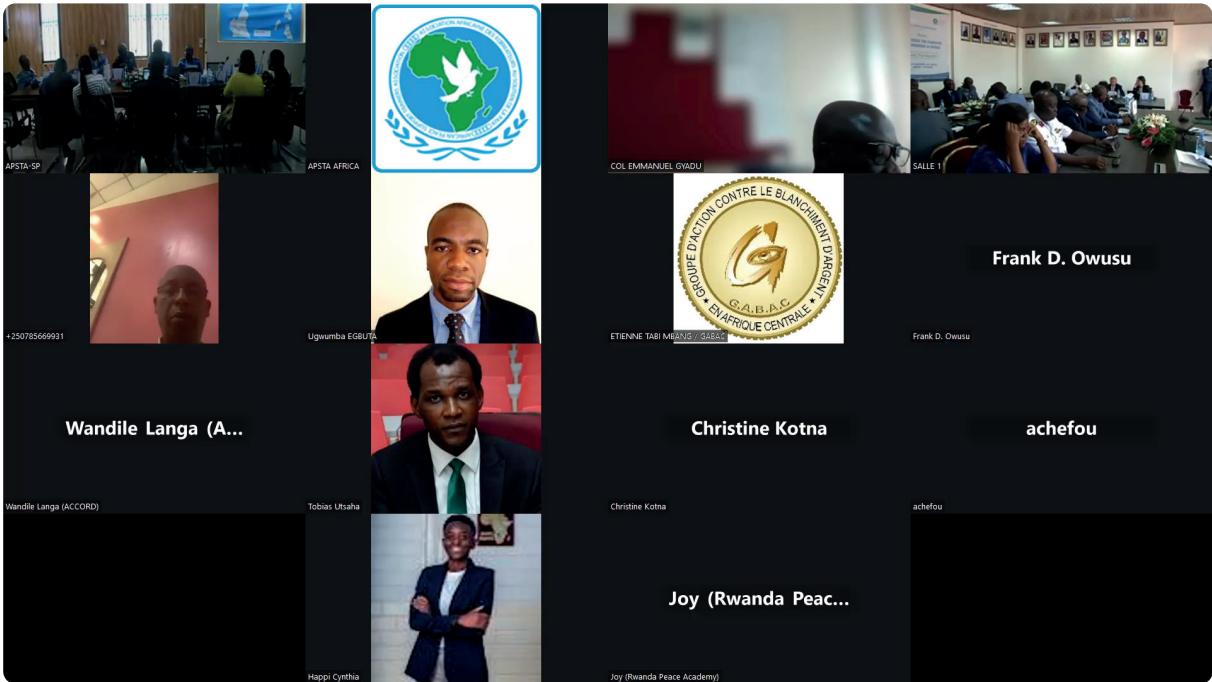
Modératrice: Mme Emmanuelle KLASSEN (*Chargée de programme associée, Programme mondial contre le blanchiment d'argent, ONUDC - Vienne, Autriche*).

Session 1 : Nature et tendances émergentes du terrorisme et du financement du terrorisme en Afrique, par le Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Maroua, Cameroun.

Le Professeur SAIBOU ISSA a commencé sa présentation par un aperçu de la menace terroriste en Afrique. Il a rappelé les circonstances de son origine et la diversité des déterminants qui nourrissent le phénomène du terrorisme à travers le continent. En tenant compte de l'idéologie, de l'économie, de la politique et de l'existence d'entrepreneurs de conflits, il a affirmé l'impératif de contextualisation ainsi que l'imbrication des facteurs dans des environnements régionaux marqués par des systèmes de conflits. Il a ainsi souligné la problématique découlant du lien entre les différentes formes de conflit et entre les fragilités exploitées par les groupes armés non étatiques en général et les terroristes en particulier.

Il a illustré sa présentation par une analyse cartographique et statistique des activités terroristes qui reflètent leur importance au Sahel (au sens large) et en Afrique de l'Est, ainsi que celles émanant de la forêt équatoriale et de la côte atlantique. Il a noté que le G5 Sahel et la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), par l'intermédiaire de la Force multinationale mixte (FMM), ont coordonné des interventions régionales parallèlement aux efforts nationaux et sont parvenus à réduire considérablement la menace terroriste dans leurs régions respectives. Il a toutefois observé que la menace restait très active. Il a donc attiré l'attention des participants sur la nécessité de surveiller, voire d'anticiper, les dynamiques criminelles et les itinéraires du terrorisme sur le continent, qui sont soutenus par les deux principaux conglomérats terroristes, à savoir Al-Qaïda et l'État islamique qui restent néanmoins animés par des velléités d'indigénisation.

RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



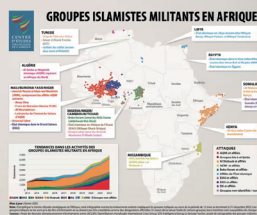
NATURE ET TENDANCES ÉMERGENTES DU TERRORISME ET DU FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE

SAÏBOU ISSA
 UNIVERSITÉ DE MAROUA
 CAMEROUN



TROIS PRINCIPALES COMPOSANTES, TROIS GRANDES ZONES

- AQMI et affiliés à l'Ouest
- Filiales de l'EI disséminées
- Al Shabab et ses filiales sur la côte orientale
- Divers groupes nés des scissions et reconfigurations à travers la circulation des adeptes
- Métastase vers côte atlantique



L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SURTOUT

- Divers facteurs favorables à la criminalisation et à la circulation interrégionale des membres des GAT
- Frictions géopolitiques et polarisation interne de lutte contre le terrorisme favorable aux GAT (Sahel)



En conséquence, le professeur Saibou a affirmé que si les sources externes de financement et les modes conventionnels de financement du terrorisme en Afrique ont été relevés dans diverses études, y compris celles du Groupe d'action financière internationale (GAFI), du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC) et de l'Action intergouvernementale (IAG), il n'en demeure pas moins que la résilience du terrorisme et ses perspectives dépendent aussi de la capacité des terroristes à innover dans les sources et les mécanismes de collecte, de consolidation et d'utilisation des fonds. Il a également ajouté que le modèle de financement adopté par les terroristes résulte des risques et des pratiques basés sur la diversification, la flexibilité et l'exploitation des dispositifs anti-blanchiment au sein de systèmes financiers étatiques faibles et peu réglementés. En conclusion, il a attiré l'attention sur l'importance de maîtriser à la fois les contre-mécanismes et les normes connus, ainsi que d'endogénéiser les interventions, afin de les adapter aux modes de financement et aux dynamiques locales du terrorisme. Il a ainsi recommandé, entre autres, d'inclure davantage de services tels que les douanes, l'élevage et la sylviculture dans la lutte contre le financement du terrorisme à travers l'Afrique.

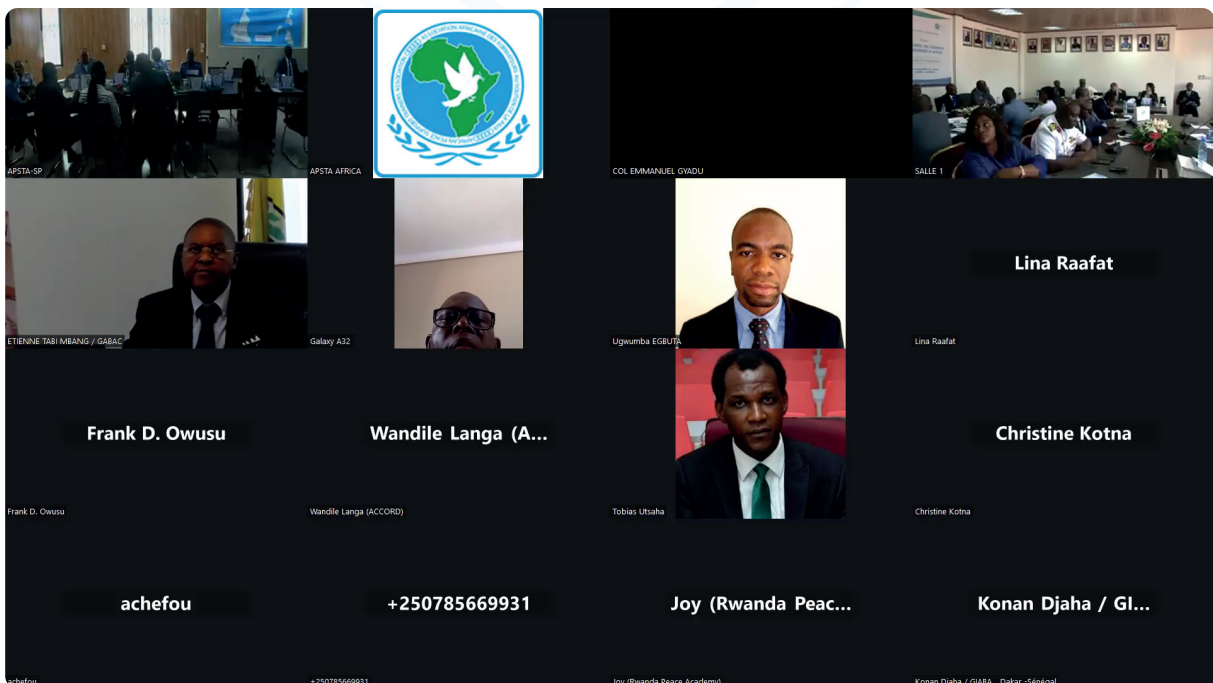
Session 2 : Cadre international et normes de lutte contre le financement du terrorisme, par M. Julius SEIDENADER, Spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Service de la prévention du terrorisme, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) - Vienne, Autriche.

Dans sa présentation, M. Seidenader a rappelé le mandat du service de prévention du terrorisme de l'ONUDD, en particulier la ratification et la mise en œuvre de 19 différents instruments juridiques internationaux sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. Il a ensuite énuméré le cadre international de la lutte contre le financement du terrorisme, en commençant par la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme de 1999. Il a également mentionné d'autres cadres, notamment le Groupe d'action financière (GAFI), les résolutions du Conseil de sécurité 1267 (1999), 1373 (2001), 1988 et 1989 (2012), 2178 (2014), 2135 (2015), 2368 (2017). A cela s'ajoutent plusieurs textes internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme.


RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

Il a toutefois noté qu'en dépit de l'existence de ces cadres internationaux sur la lutte contre le terrorisme et le financement du terrorisme, il n'existe pas encore de définition consensuelle du terrorisme. Il a ensuite fait allusion à la définition du terrorisme figurant à l'article 2 de la convention de 1999 pour la répression du financement du terrorisme et l'a adoptée. Il a également souligné les obligations des États, la coopération internationale et les outils de mise en œuvre, tels qu'ils figurent dans la convention de 1999. Il a également noté que les États ont mis au point des outils nationaux pour lutter contre le financement du terrorisme, et a souligné le fait que la Convention de 1999 appelle les États à partager les systèmes d'information fournis par INTERPOL.


Il a déclaré que pour lutter efficacement contre le financement du terrorisme, il est essentiel de comprendre son cycle opérationnel, qui va de la collecte de fonds, leur stockage sous forme d'actifs ou de fonds, au transfert de ces actifs/fonds et à leur utilisation. Pour finir, il a mentionné certains défis, en particulier le suivi technique des recommandations et le manque de collaboration des services répressifs, ainsi que l'évaluation incomplète du risque de financement du terrorisme, qui, selon lui, pourraient être transformés en opportunités tant qu'ils sont bien réalisés et utilisés pour traiter les questions de politique et de stratégie. Il a recommandé l'utilisation du Manuel d'orientation de l'ONUDC (2018) et a réaffirmé l'importance pour les États de faire le bilan du respect des normes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme par le biais d'évaluations mutuelles.



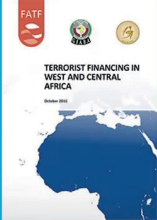
RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



UNODC
 United Nations Office on Drugs and Crime



Funds or other assets (and more...)



Case study 15: Sale of dry fish

In April 2016, 11 BH members were arrested at a market in north west Nigeria with 463 bags of fish. Upon arrest, they confessed they were engaged in the business of selling fish in order to raise funds and support the activities of BH. Each bag of fish was worth NGN 50 000, with the estimated total value of the stock NGN23 150 000 (approximately USD77 166).

Source: Nigeria

Case study 16: Sale of kola nuts by BH supporter

An investigation by law enforcement agencies led to the arrest of a man who supplied kola nuts (the fruit of the kola tree, high in caffeine) and other items to BH in a north eastern town of Nigeria. Upon arrest he possessed NGN1.1 million (approximately USD 3 500) in cash which he had earned from the sale of these items to BH.

Source: Nigeria

APSTA AFRICA


APSTA-SP

COL EMMANUEL GVADU

SALLE 1

Galaxy A32

FATF, GABAC, GIABA (2016) Terrorist Financing in West and Central Africa, p.17
<https://www.fatf-gafi.org/en/publications/Methodsandtrends/Terrorist-financing-west-central-africa.html>



UNODC
 United Nations Office on Drugs and Crime




Mandate of the Terrorism Prevention Branch

- Ratification and implementation of the legal framework
- Legislative assistance
- Strengthening international cooperation mechanisms
- Financing of terrorism (legislation, adjudication)
- Battlefield evidence
- Victims of acts of terrorism
- Links b/w terrorism and other crimes
- PVE
- FTF
- IEDs



UNODC
 United Nations Office on Drugs and Crime



UNSC Resolution 2176 (2014)






UNODC
 United Nations Office on Drugs and Crime




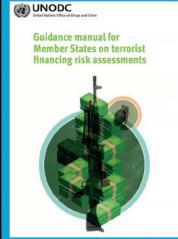
New financial technologies UNSC 2462 (2019)

- New financial technologies, products and services may offer significant economic opportunities, they also present a risk of being misused for terrorism financing purposes
- Identify and assess the money laundering or terrorist financing risks that may arise in relation to
 - (a) the development of new products and new business practices, including new delivery mechanisms
 - (b) the use of new or developing technologies for both new and pre-existing products. To manage and mitigate the risks emerging from virtual assets



UNODC
 United Nations Office on Drugs and Crime





INTERNATIONAL LEGAL FRAMEWORK

THE USE OF THE INTERNET FOR TERRORIST PURPOSES

INTERNATIONAL COOPERATION

TRANSNATIONAL TERRORISM

VICTIMS OF TERRORISM

TERRORIST FINANCING

CERN TERRORISM

HUMAN RIGHTS

UNODC (2018) Guidance manual for Member States on terrorist financing risk assessments
https://www.unodc.org/documents/terrorism/Publications/CTF%20Manual%20Guidance_Manual_FT_Risk_Assessments.pdf

Deuxième partie: Les modalités de financement du terrorisme en Afrique : dynamiques émergentes dans le modus operandi

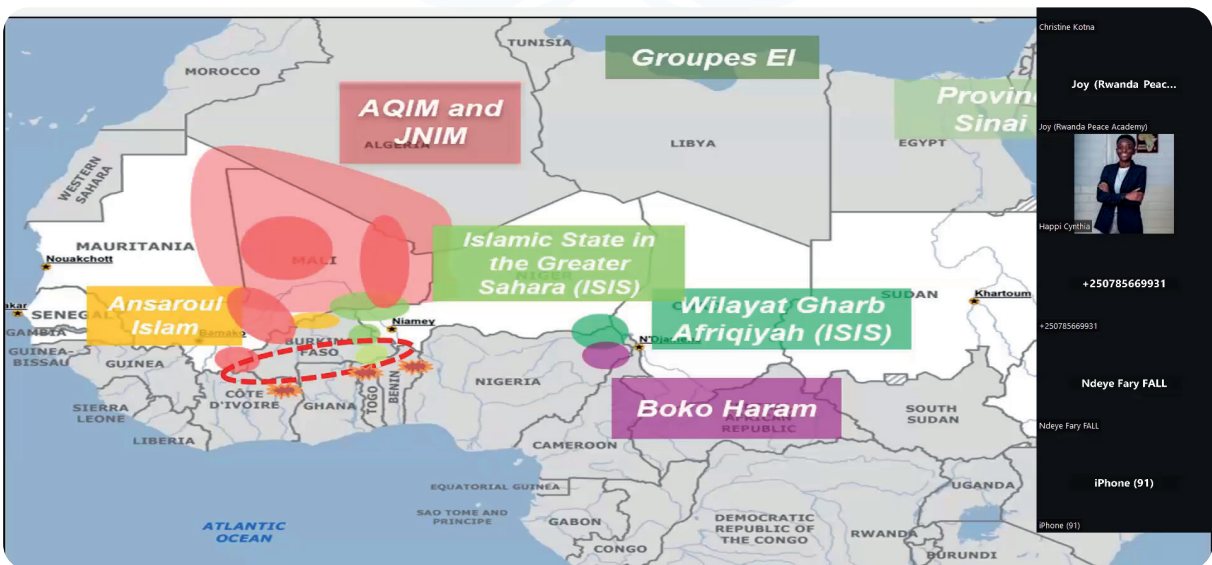
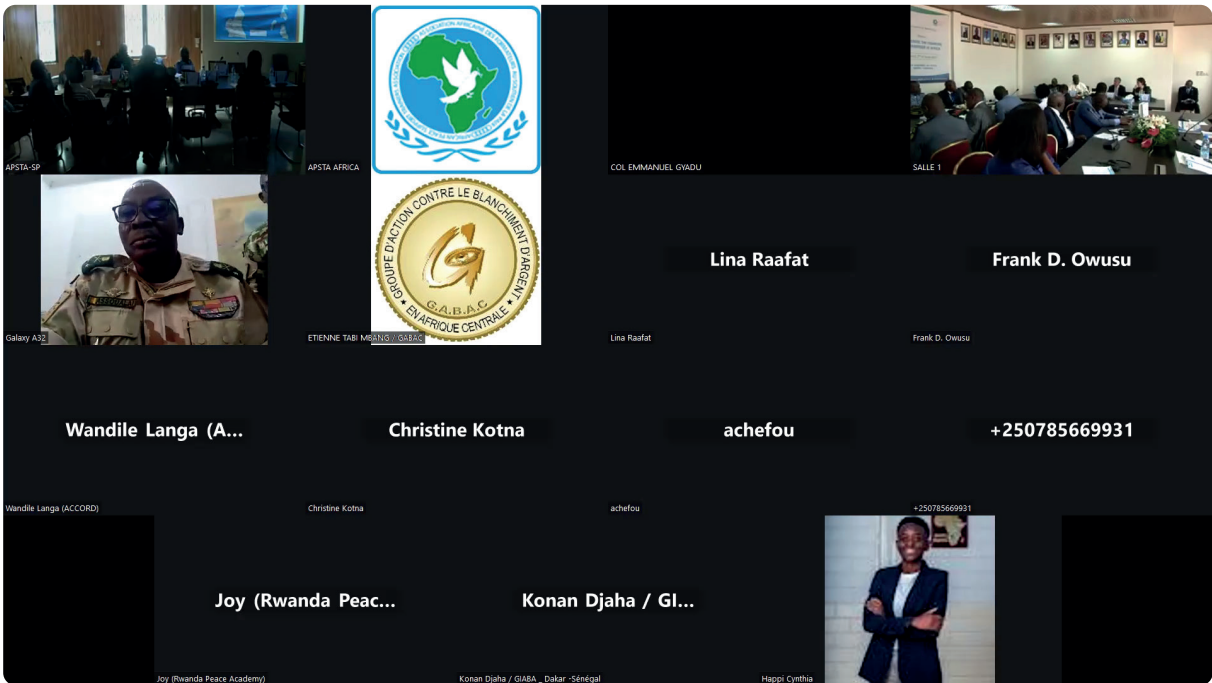
Modérateur: Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la FALSH, Université de Maroua.

Session 3 : Aperçu des mécanismes de financement du terrorisme en Afrique, par M. Abdou CHEFOU, Expert en matière d'application de la loi dans la lutte contre le terrorisme, ONUDC - Niger.

Dans sa présentation, le professeur Saibou déclaré que les filiales d'Al-Qaïda (JNIM, AQIM et Al-Shabab) et de l'État islamique (ISWAP, EIGS et ISCAP) sont les principales menaces terroristes en Afrique. Ils collectent des fonds par le biais du commerce et d'autres activités génératrices de revenus, des ONG, de la contrebande et du trafic de drogue ; ces sources sont transnationales et proviennent d'entreprises licites, mais aussi d'activités illicites. Ils utilisent également la zakat, les transactions financières entre djihadistes, les enlèvements contre rançon, le vol de bétail, le trafic d'armes et de drogues. Parmi les autres acteurs du financement du terrorisme en Afrique, l'auteur a souligné le rôle des organisations caritatives et des ONG qui sont exploitées par les terroristes. Il a également fait observer que le financement du terrorisme en Afrique est rapidement facilité par les réseaux terroristes et criminels qui se livrent à divers types de trafics, notamment depuis l'Amérique latine, en passant par l'Afrique de l'Ouest et en direction de l'Europe.

Il a déploré l'absence de sécurité adéquate, en particulier dans la région du Sahel, qui comprend le nord du Nigeria, le Niger et le Mali, ce qui crée un espace favorable au trafic de produits de contrebande et de toutes sortes de marchandises. Par ailleurs, il a déclaré qu'en raison de la similitude et du lien entre la mission et les objectifs des différents groupes terroristes opérant en Afrique, ceux-ci font également preuve de solidarité en se prêtant ou en se faisant des dons en argent, dans le but de faciliter leurs intérêts mutuels. En conclusion, M. Chefou a souligné que la faible présence de l'État et le manque de sécurité qui en découle dans les zones occupées par les terroristes au Sahel sont des raisons majeures qui font de ces zones (« espaces non gouvernés ») des couloirs propices aux trafics illicites de toutes sortes. Il a également indiqué que l'exploitation illicite des ressources naturelles dans la zone représente environ 64% des fonds destinés à financer les conflits et toutes les formes d'instabilité dans la zone.

RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



Session 4 : Financement du terrorisme, risques en Afrique centrale et occasions de perturbation, par Mme Emmanuelle KLASSEN, Responsable associée de la prévention du crime et de la justice pénale, Programme mondial contre le blanchiment d'argent, ONUDC - Vienne, Autriche.

Dans ses observations, Mme Klassen a présenté le mandat du programme mondial de lutte contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme, en insistant sur la nécessité de renforcer les capacités des États membres et d'assurer un suivi en vue d'une mise en œuvre efficace des mesures conformément à la législation internationale. Elle a noté que le programme fournit une assistance technique précieuse aux États d'Afrique centrale en matière de lutte contre le financement du terrorisme. De plus, elle a expliqué l'approche des enquêtes financières afin de détecter le financement du terrorisme, et a souligné trois (3) avantages, à savoir : premièrement, l'identification de la propagation du groupe terroriste ; deuxièmement, l'identification et la traçabilité des produits criminels ; et troisièmement, le développement d'informations et de preuves qui pourraient être utilisées lors de la planification de la perturbation ou au cours de la procédure pénale.

Elle a précisé, entre autres, que les éléments clés pour perturber les transactions financières incluent la coopération entre agences, la coopération internationale, l'accès aux bases de données et les partenariats public-privé. En conclusion, elle a détaillé la méthodologie de perturbation du financement du terrorisme, en tant qu'outil clé de l'ONUDC, qui implique d'établir des objectifs, de comprendre le modèle d'entreprise (collecte - transfert - conservation et - utilisation), d'identifier les failles et les opportunités, de perturber les mesures et d'atténuer les risques.



UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime

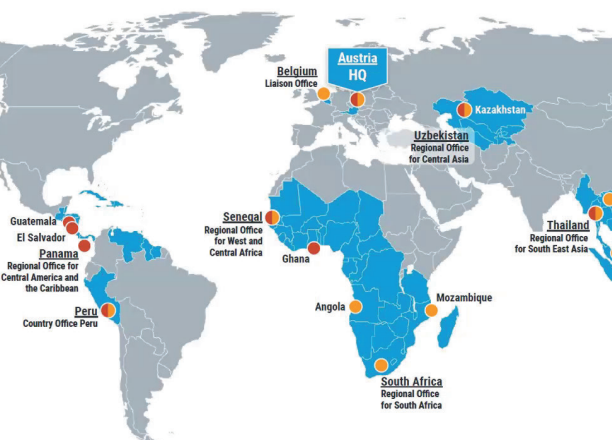
Risques de Financement du Terrorisme en Afrique Centrale et opportunités de perturbation

Conférence APSTA sur le Financement du Terrorisme en Afrique de l'Ouest et Centrale
Yaoundé, Cameroun, 1-2 Juin 2023



Programme Mondial de Lutte Contre le Blanchiment d'Argent, des Produits du Crime et le Financement du Terrorisme (GPML)

MANDAT:
 Renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre des mesures efficaces de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) conformes aux normes internationales.



Assistance technique en Afrique Centrale



- Assistance technique en Afrique Centrale depuis 2012
- Pays prioritaires : Cameroun, Congo, République Centraire, République Démocratique du Congo et Tchad
- Objectif: Réduire les risques à la sécurité et les économies nationales et régionales en renforçant la capacité à l'enquête et de perturbation en matière de financement
 - Formation des autorités compétentes et des experts
 - Outils techniques (installation goAML dans les pays prioritaires)
 - Mentorat opérationnel (court et moyen terme)
 - Soutien législatif
 - Ateliers de sensibilisation de haut niveau
- Progression selon les principaux piliers identifiés comme étant des priorités dans les rapports d'évaluation mutuelle du GABAC, les évaluations nationales des risques, et les consultations nationales



UNODC
 World Bank Office on Drugs and Crime

GPML
 Global Programme against Money Laundering, Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism

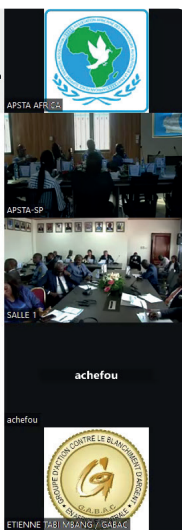
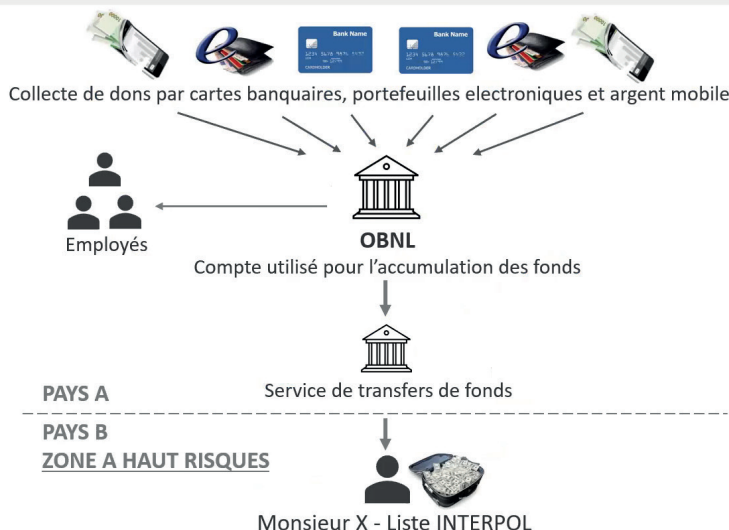
Exemple 1: Enquête sur la base de portefeuilles électroniques



UNODC
 World Bank Office on Drugs and Crime

GPML
 Global Programme against Money Laundering, Proceeds of Crime and the Financing of Terrorism

Exemple 2: Enquête sur la base de DOS - Abus d'OBNL



Session 5 : Le financement du terrorisme lié aux paiements mobiles et à l'Hawala en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, par M. Julius SEIDENADER, Spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Service de la prévention du terrorisme, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD), Vienne, Autriche.

Dans sa présentation, M. Seidenader a relevé la forte croissance de l'utilisation des systèmes de paiement mobile en Afrique, avec des transactions d'une valeur de plus de 800 milliards de dollars, et l'utilisation abusive qui en est faite par les groupes terroristes. Il a souligné la croissance du système de paiement Hawala à travers l'Afrique ; Hawala est plus traditionnellement utilisé au Moyen-Orient et en Afghanistan, et s'étend désormais à de nombreuses autres parties du monde. Il a également mentionné le débat sur l'inclusion financière à travers l'Afrique au moyen des systèmes bancaires et la préférence des continents pour les paiements mobiles au lieu des canaux bancaires traditionnels. Il a affirmé que la croissance de la valeur des transactions a progressé de 22 % entre 2021 et 2022 en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, passant de 1 000 milliards de dollars à environ 1 260 milliards de dollars, tandis que le nombre d'agents mobiles est passé de 12 millions en 2021 à environ 17 millions en 2022, soit une augmentation stupéfiante de 41 % en glissement annuel, dont une grande partie au Nigéria où un régime réglementaire libéralisé a entraîné une augmentation des paiements par Mobile Money.

Il a également relevé l'utilisation abusive des systèmes de paiement électronique par presque tous les groupes terroristes opérant en Afrique, comme le révèlent les conclusions du GABAC, du GIABA et du GAFI. Il a indiqué qu'au Cameroun, le financement du terrorisme est facilité par la prééminence de la monnaie fiduciaire, l'existence de types informels de Hawala et de canaux de transfert de fonds, ainsi que par l'absence d'un mécanisme efficace de contrôle des transferts physiques transfrontaliers, la porosité des frontières et la libre circulation des biens et des personnes dans un espace économique et monétaire partagé entre cinq frontières. En conclusion, il a recommandé, entre autres, de réglementer les paiements électroniques, de renforcer et d'adapter la législation à un cadre en évolution rapide, de mandater une agence nationale de surveillance et d'améliorer la coopération entre le secteur privé, les institutions financières et les autorités chargées de l'application de la loi.

RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime

Terrorist Financing linked to Mobile payments and Hawala in West and Central Africa

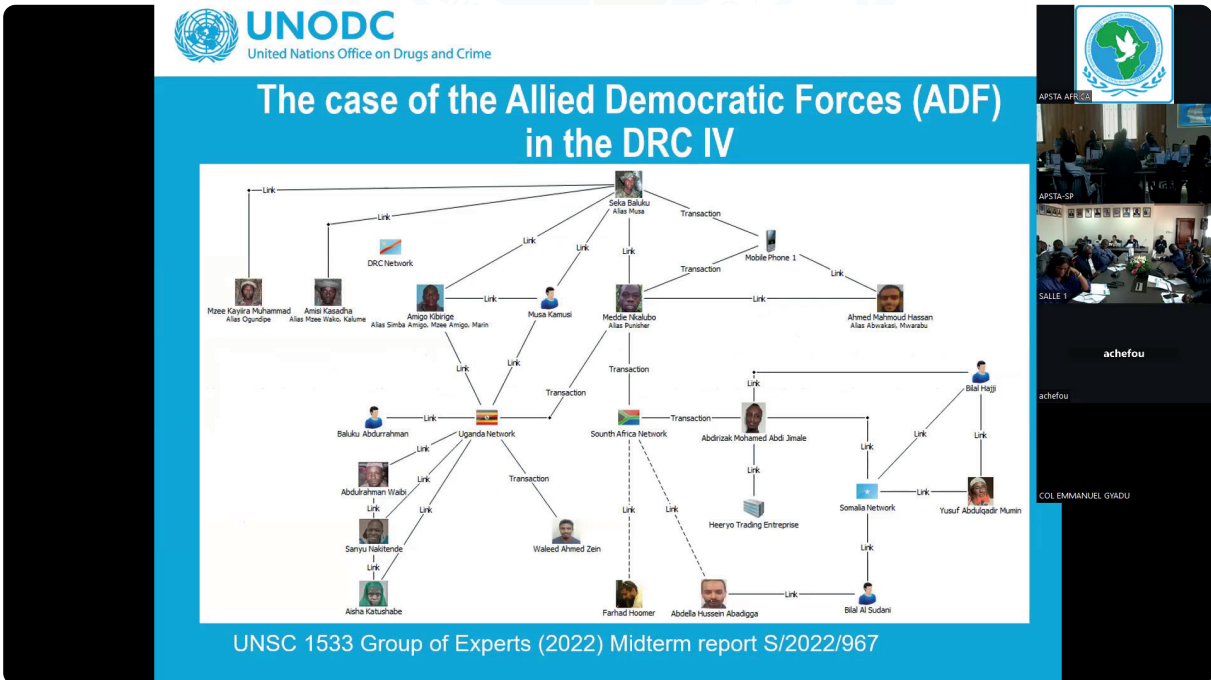
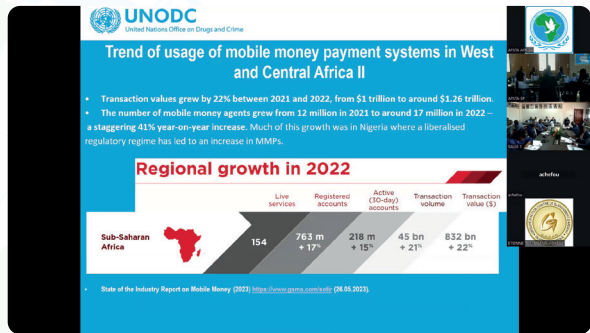
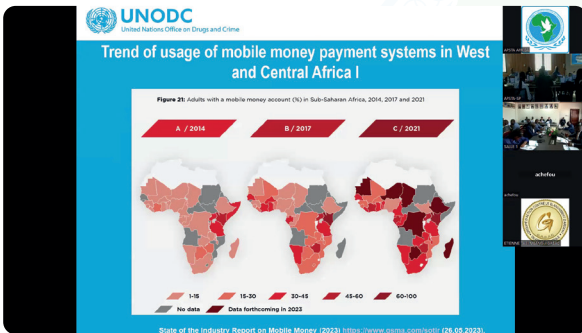




achefou



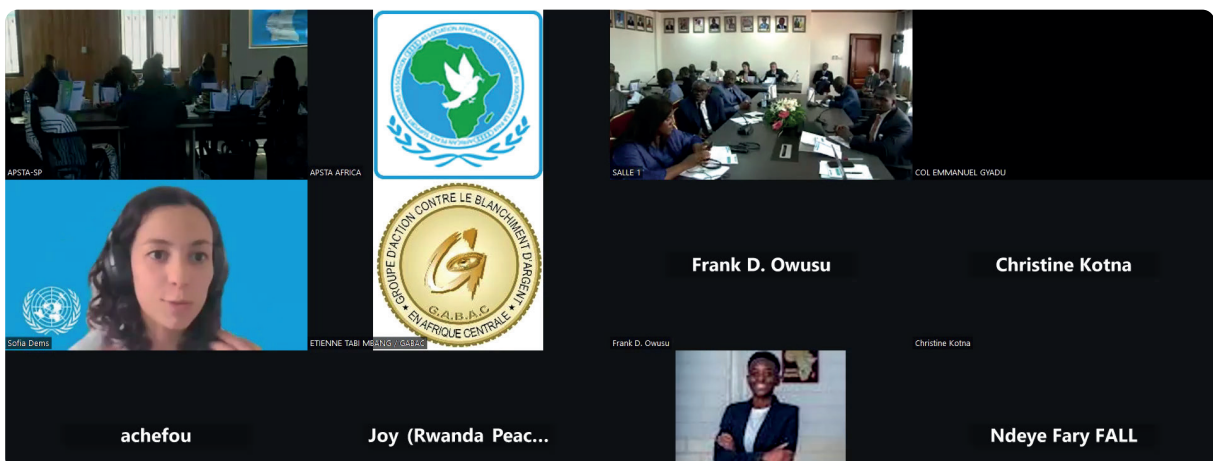
ETIENNE | ISANG | GABAC



Session 6 : L'exploitation des mines et le financement du terrorisme au Sahel par Mme Sofi a DEMS, Chargée de Programme Prévention du Crime et Justice Pénale (UNODC/ GPML).

Dans son intervention, Mme Dems s'est concentrée sur l'exploitation illégale des ressources minérales naturelles par les groupes terroristes en Afrique de l'Ouest en particulier, dans le but de collecter des fonds. Elle a affirmé que les groupes terroristes étaient infiltrés dans le marché mondial des pierres précieuses et qu'ils avaient tendance à contrôler les sites et les activités d'exploitation minière artisanale en contraignant les travailleurs locaux du secteur minier à faire partie de leur réseau en tant que facilitateurs. Elle a justifié cette quête de contrôle des sites miniers par la localisation géographique des groupes terroristes au Sahel, principalement autour des sites d'exploitation minière artisanale. Elle a souligné que l'extraction artisanale de l'or, en particulier, est une ressource importante qui peut facilement être stockée, transportée à travers les frontières et vendue facilement, en tant que source de revenus informels qui n'est pas prise en compte dans les systèmes fiscaux de l'État, et qui ne perturbe donc pas l'économie locale de manière significative.

Elle a déclaré que l'absence de supervision de l'État et le manque de transparence conforte les acteurs, facilitant ainsi le blanchiment d'argent. Elle a également souligné les multiples vulnérabilités des mineurs artisanaux et du secteur minier informel, associées à la porosité des frontières, comme autant de facteurs favorables à l'écosystème minier artisanal sous-jacent, qui facilitent le non-respect de l'obligation de diligence. Elle a donc recommandé de comprendre et d'analyser ces vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement y compris l'extraction, le commerce, le transport et l'exportation de ces pierres précieuses, ainsi que la nécessité d'adopter plusieurs mesures administratives afin d'endiguer ce phénomène.



RAPPORT DE L'ATELIER

Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique

du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



PowerPoint Slide Show - UNODC Financial disruption briefing - Or et FT - PowerPoint

L'exploitation minière et le financement du terrorisme dans le Sahel

Méthodes

- ❖ GAT dans le Sahel
- RAISE : indirect control, direct control and security fees
- USE: sustain operations, recruitment, food
- MOVE : fungibility of gold and prevalence of cash and MVTS
- STORE : gold

GOLD: local, sustainable, fungible, portable and stable commodity

- ❖ Local economies
- Boom of ASGM
- Importance of the gold sector in local and national economy
- CFT measures should preserve the livelihood of mining population and financial stability

Violence and armed groups in Western Sahel
Mali, Burkina Faso and western Niger

UNODC
United Nations Office on Drugs and Crime

Slide 2 of 8

PowerPoint Slide Show - UNODC Financial disruption briefing - Or et FT - PowerPoint

UNDERSTANDING & ANALYSIS

Supply chain vulnerabilities

Extraction

- Informality and predominance of ASGM in the sector
- Lack of transparency over initial investment
- Absence of on-site inspections over mining permits and licensing

Trade

- Unlicensed collectors and traders
- High number of intermediaries and actors
- Cash-based transactions
- Weak design regulation and lack of ASU/CFT measures (ETCC/CCD, TRS) and supervision
- Lack of morally checks or checks on origin of funds

Transport

- Porous borders and smuggling corridors to refining and trading hubs
- Organized crime involved in trafficking schemes
- Lack of data sharing and reporting between customs, FIU and LEA
- Customs fraud

Export

- Absence of benefit owners
- Government focus on crime of trafficking

GPML UNODC



Troisième partie: Les cadres juridiques et institutionnels de la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Modérateur: M. Julius SEIDENADER, Spécialiste de la lutte contre le terrorisme, Service de la prévention du terrorisme, Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Vienne, Autriche.

Session 7 : Le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale par le Colonel Benoit DJAHA KONAN, GIABA.

Dans son exposé, le colonel Djaha Konan a noté que, malgré l'absence d'une définition consensuelle, il existe une compréhension générale du concept de financement du terrorisme, à savoir la fourniture, la collecte, la gestion ou la tentative de fourniture de biens, d'une aide financière ou autre aide, directe ou indirecte, volontaire ou non, destinée à la commission partielle ou totale d'un acte qui constitue une infraction aux instruments juridiques de lutte contre le terrorisme. Elle comprend également tout acte visant à blesser ou à tuer des civils ne participant pas directement aux hostilités dans une situation de conflit armé. Il a noté que le cadre juridique de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) prévoit la prévention, la détection, l'investigation, le secret professionnel, la répression et la coopération internationale dans le domaine de la LBC/FT.

Il a également indiqué que le GIABA apportait son soutien aux États membres par l'intermédiaire du comité interministériel pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dans le cadre d'une synergie et d'un engagement en faveur de l'arrestation des terroristes. Il a affirmé que ces mesures comprennent la surveillance des mouvements transfrontaliers, ainsi que l'élaboration de programmes nationaux de détection et de profilage. Il a donc conclu qu'étant donné la complexité et la diversité du financement du terrorisme, les politiques nationales de lutte contre le financement du terrorisme devraient être renforcées par les normes du GAFI, afin d'améliorer les mécanismes de coordination nationaux et la coopération entre les institutions en matière de lutte contre le terrorisme.

RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



1- Cadre juridique et institutionnel de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest



Col. KONAN DJAHA
Secrétariat du GIABA
bkonan@giaba.org
Tel : +221 77 404 48 73

www.giaba.org

[@giabaecowas](https://www.facebook.com/giabaecowas)

[@GiabaEcowas](https://twitter.com/GiabaEcowas)

COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION 2020-2024 ANTI-TERRORISTE DE LA CEDEAO

COMPOSANTE : 3 (2)

Formation et Equipement des forces de défense et de sécurité à la lutte contre le terrorisme (\$ 272 961)

- 3.1 Renforcer les capacités des fonctionnaires publics impliqués dans la lutte contre le terrorisme**
- 3.2 Équiper et former les unités constituées**
- 3.3 Mettre en commun les ressources d'instruction et de formation**

www.giaba.org
[@giabaecowas](https://www.facebook.com/giabaecowas)
[@GiabaEcowas](https://twitter.com/GiabaEcowas)

Session 8 : Défis et approches pour l'application de la loi dans la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, par M. Abdou CHEFOU, Expert principal de l'ONUDC en matière de lutte contre le terrorisme, Niger.

Dans sa présentation, M. Chefou, sur la base d'une expérience de terrain, affirme que les terroristes ont besoin de financement pour agir et pour exister. Il a expliqué les différents aspects de leurs opérations nécessitant un financement, tels que la logistique, la rémunération des combattants et des sympathisants, la propagande sur les médias sociaux et la formation. Parmi leurs sources de financement, il a inclus les subventions, les sommes provenant d'activités illégales, le blanchiment d'argent, les rançons obtenues lors d'enlèvements, la saisie des dons en espèces et en nature faits aux ONG. Il a mentionné qu'une fois collectés, ces fonds sont distribués et circulent à travers les réseaux Hawala, les ONG, les agences de transfert d'argent et les comptes bancaires des entreprises.

Par conséquent, il a déclaré que lors des enquêtes, les enquêteurs doivent se concentrer sur des éléments de preuve tels que les irrégularités dans les transferts, les transferts effectués vers des zones sensibles, le non-respect des obligations déclaratives douanières, les extorsions et les enlèvements. À ces éléments, il a ajouté les autorisations judiciaires qui sont nécessaires pour effectuer des perquisitions et des vérifications. Il a ensuite énuméré certaines des difficultés rencontrées, notamment : identifier le destinataire / récepteur et prouver que les fonds sont effectivement destinés à des groupes terroristes et prouver la complicité de l'expéditeur et des intermédiaires dans les transferts destinés aux groupes terroristes.

Il a affirmé que l'objectif principal de ces enquêtes financières est de garantir l'État de droit, de priver les criminels de leurs richesses illégales, de déstabiliser les réseaux criminels, ainsi que d'identifier et d'enregistrer les événements liés aux transferts d'argent. Il a ensuite énuméré le processus d'enquêtes financières et présenté quelques réflexions sur les stratégies d'obtention de preuves, l'évaluation de l'environnement pénal et les lieux où obtenir des informations financières - en insistant sur les niveaux local et international.

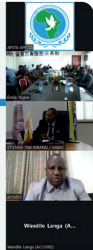
Enfin, il a souligné qu'il était impératif de comprendre le modèle d'entreprise et le modèle financier du groupe en interrogeant ses membres. Selon lui, cela devrait faciliter l'augmentation des condamnations en vertu du droit commun.

RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME

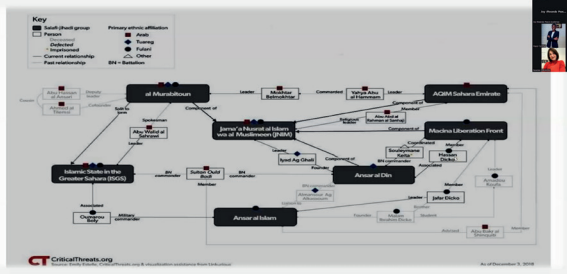


UNODC
TPB | Terrorism
 Prevention
 Branch

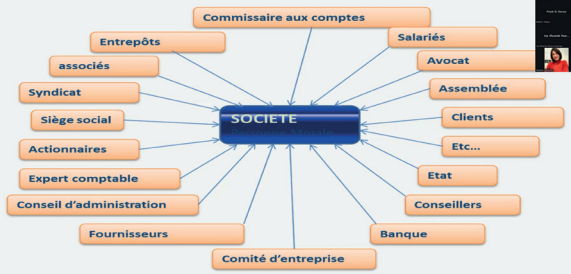


Défis et approches pour l'application de la loi dans la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et du Centres

Les difficultés rencontrées



Evaluation de l'environnement Criminel:



iPhone (91) Frank D. Owusu Joy (Rwanda Peac... +250785669931

26

Quatrième partie : Outils internationaux de lutte contre le financement du terrorisme

Modérateur : Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la FALSH, Université de Maroua.

Session 9 : Les outils et capacités d'INTERPOL dans la lutte contre le financement du terrorisme, par le Commissaire de police M. YOUSOUFA SAIDOU, Officier spécialisé dans la lutte contre le terrorisme, Bureau régional INTERPOL de Yaoundé - Cameroun.

Prenant la parole, M. Youssoufa Saidou a affirmé qu'INTERPOL est la plus grande organisation mondiale de police, notant que l'article 3 du statut d'INTERPOL établit sa compétence pour les seules infractions stipulées. Il a expliqué la présence mondiale d'INTERPOL, qui réunit 195 États membres par le biais d'un système de communication policière hautement sécurisé fonctionnant en continu tout au long de l'année, et qui couvre quatre (4) programmes essentiels, à savoir : la cybercriminalité, la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la lutte contre la corruption. Il a expliqué les stratégies d'INTERPOL en matière de lutte contre le financement du terrorisme, notamment les activités d'identification des matériels et de suivi des transactions et mouvements financiers.

Il a indiqué qu'INTERPOL dispose de ressources qui lui permettent de repérer et de saisir le financement du terrorisme grâce à la coopération de ses 19 bases de données. L'orateur a affirmé qu'INTERPOL soutient la police et la gendarmerie lors des arrestations, tout en respectant la souveraineté des États. En conclusion, il a recommandé qu'étant donné l'évolution des modes opératoires des terroristes, les États membres d'INTERPOL soient tenus de s'adapter et de coordonner leurs actions.

RAPPORT DE L'ATELIER
 Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
 du 1^{er} au 2 Jun 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



OUTILS OPERATIONNELS D'INTERPOL DANS LA LUTTE
 CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

OS YOUSOUFA SAÏDOU RCTN/AFRICA/BRYAO

Yaoundé 02 Jun 2023

INTERPOL For official use only

PRESENTATION TITLE – CHANGE IN MASTER

SOMMAIRE

- I. PRESENTATION D'INTERPOL
- II. STRATEGIE D'INTERPOL DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME
- III. OUTILS ET CAPACITES POLICIERES D'INTERPOL DE LUTTE
- IV. APPUIS OPERATIONNELS
- V. CONCLUSION

PRESENTATION TITLE – CHANGE IN MASTER

STRATEGIE D'INTERPOL DANS LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

INTERPOL aide les services chargés de l'application de la Loi et les cellules de renseignement financier, dans les pays membres, à traquer et à interrompre le flux financier et les soutiens financiers directs derrière les activités terroristes ceci grâce à ses outils et capacités opérationnelles dans ce domaine. Pour cela il faut une coopération stratégique et un soutien aux enquêtes

PRESENTATION TITLE – CHANGE IN MASTER

OUTILS OPERATIONNELS DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Notices et Diffusions

NOTICE ROUGE	NOTICE JAUNE	NOTICE BLEUE	NOTICE NOIRE	NOTICE VERTS	NOTICE ORANGE
71 831	7 108	15 462	8 917		

PRESENTATION TITLE – CHANGE IN MASTER

APPUIS OPERATIONNELS DANS LA LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME

- ❖ Operations FIRST (2021 et 2022) Tchad (21), Cameroun (521) et Nigeria (868)
- ❖ Opération FLASH-PACT INTERPOL/AFRIPOL 2022 (6 Pays Afrique centrale et Occidentale)
- ❖ Opération TRIPARTITE SPIDER II (4pays)

Session 10 : Autres mécanismes de coopération régionale et internationale par M. Bernard KAMDOUM T. PIASSINA, Chef de cellule, Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) Cameroun.

Lors de sa prise de parole, M. Kamdoum a noté que la lutte contre le financement du terrorisme est à la fois multisectorielle et transnationale, d'où la nécessité d'une coopération renforcée entre les acteurs, sur la base de l'État de droit. Il a affirmé la coopération mondiale sur la base de la Convention des Nations Unies de 1999, de la Résolution 1373 des Nations Unies et des Recommandations du GAFI. En ce qui concerne la coopération régionale ou intercommunautaire en Afrique centrale, il a rappelé le règlement de la CEMAC du 11 avril 2016, qui a introduit la technique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, opérationnalisée sous l'égide du GABAC en Afrique centrale.

En ce qui concerne la coopération internationale, il a fait allusion à l'accès à l'information financière du Groupe Egmont. Il a également confirmé l'existence d'une coopération judiciaire (extradition) et policière (INTERPOL). En conclusion, nous attirons l'attention sur l'absence de comité de coordination des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au niveau national.



APSTA - ONUDC
International workshop on International cooperation and capacity building in fight against terrorism in Africa
Yaoundé , 1st & 2nd June 2023

COOPERATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME



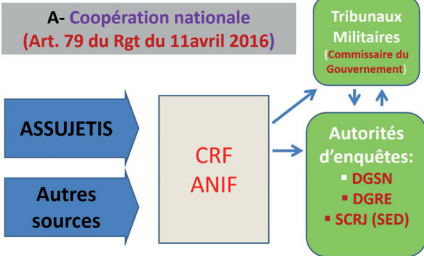
Bernard KAMDOUM T. PIASSINA
Chef de Cellule à l'ANIF

PLAN

INTRODUCTION
 I- CADRE JURIDIQUE DE LA COOPERATION EN MATIERE DE FINANCEMENT DU TERRORISME
 II- OPERATIONNALISATION DE LA COOPERATION
 III- QUELQUES FREINS A LA COOPERATION
CONCLUSION

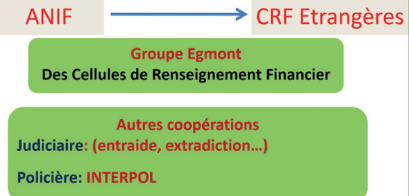
II- OPERATIONNALISATION DE LA COOPERATION

A- Coopération nationale (Art. 79 du Rgt du 11avril 2016)



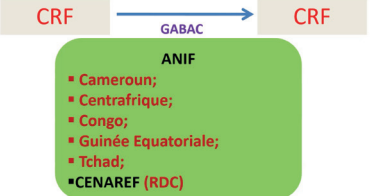
II- OPERATIONNALISATION DE LA COOPERATION

C- Coopération internationale (Art. 82 du Rgt du 11avril 2016)



II- OPERATIONNALISATION DE LA COOPERATION

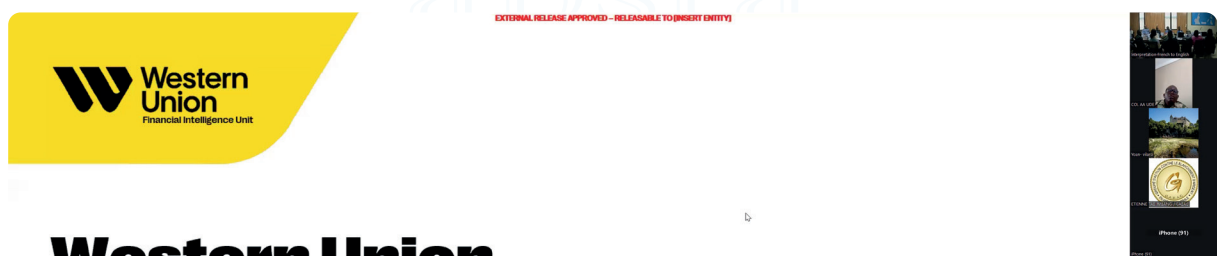
B- Coopération intracommunautaire (Art. 80 du Rgt du 11avril 2016)



Session 11 : Présentation de la cellule de renseignement financier de Western Union et des perspectives de coopération avec les partenaires publics par Mme Noemie CHEVASSU (en ligne), Responsable de la sensibilisation et des enquêtes en matière d'application de la loi, Afrique, Western Union.

Lors de son allocution, Mme Chevassu a affirmé que Western Union était l'une des principales organisations de transfert d'argent, réalisant des transferts d'une valeur de 100 milliards de dollars par an, selon les estimations de 2021. Elle a expliqué que Western Union est présente dans plus de 130 pays et dispose d'un réseau mondial couvrant plus de 200 territoires et pays. En ce qui concerne ses transactions en Afrique, elle a confirmé qu'elle opérait par l'intermédiaire d'agents, puisqu'elle ne dispose pas de licence en Afrique, et qu'elle n'avait donc aucune obligation légale ou juridique de traiter ou de coopérer avec les États ou les forces de l'ordre en Afrique, y compris sur les questions de lutte contre le financement du terrorisme.

Toutefois, elle a expliqué que la cellule de renseignement financier de Western Union produisait ses propres analyses criminelles et ses propres mesures de prévention des risques, et qu'elle informait les forces de l'ordre, dans le but de protéger leurs clients et leurs agents. Elle a indiqué que Western Union s'associe à des services de répression et à des ONG, dont l'ONUUDC et INTERPOL, entre autres. Elle a conclu par une étude de cas démontrant le succès de la stratégie de Western Union, qui a permis l'identification et l'arrestation d'un terroriste au Kenya qui avait effectué de multiples transactions financières en utilisant abusivement le réseau Western Union ainsi que d'autres réseaux connexes.



Western Union

Unité de renseignement financier

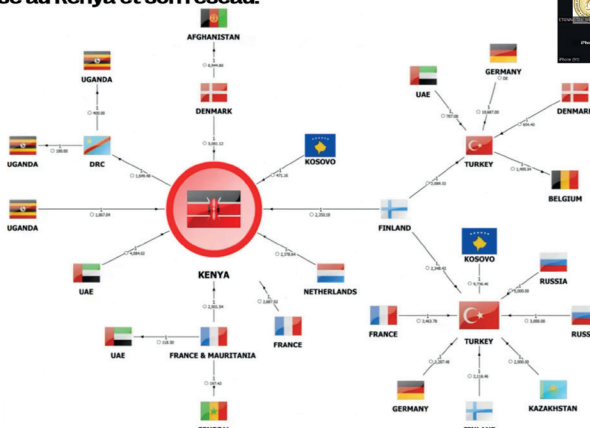
Section partenariat avec les forces de l'ordre

EXTERNAL RELEASE APPROVED – RELEASABLE TO (INSERT ENTITY)

Etude de cas: financier de l'EI au Kenya

En janvier 2018, une demande de renseignements de la part de partenaires a donné lieu à une enquête tactique auprès des consommateurs sur le financier basé au Kenya et son réseau.

- Entre octobre 2017 et janvier 2018, le financier a reçu 8 transactions WU à Mombasa, au Kenya, pour un montant total de 9 222 dollars, de la part de 8 expéditeurs en Europe occidentale, en Europe du Sud, en Afrique et au Moyen-Orient.
- En novembre 2017, le financier a envoyé une transaction de 825 dollars du Kenya vers la province du Sud-Kivu, dans l'est de la RDC, principale base d'opérations des ADF.
- Le réseau WU étendu du financier comprenait également des activités WU en Turquie, en Afghanistan, au Sénégal, au Danemark, en Allemagne, en France, en Finlande, au Kosovo, en Russie et au Kazakhstan.
- Les nationalités des personnes faisant partie du réseau du financier sont les suivantes : Syrie, Kenya, Mauritanie, Ouganda et autres nationalités d'Europe, d'Asie centrale et d'Asie du Sud.
- L'unité financière de WU a déposé les rapports réglementaires pertinents et a interdit le financier et ses contreparties dans le cadre de cette enquête.

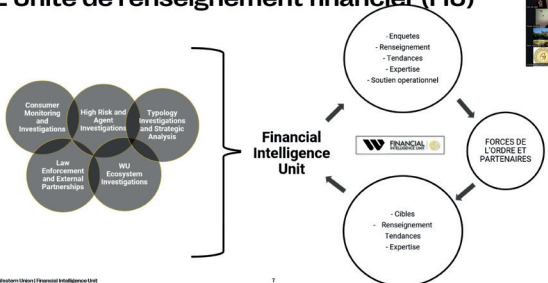


Western Union | Financial Intelligence Unit

19

Classification Public

L'Unité de renseignement financier (FIU)



Western Union | Financial Intelligence Unit

7

WESTERN UNION EN AFRIQUE

Notre couverture

- 48000 LOCATIONS
- 52 PAYS
- 410 NETWORK AGENTS

Licence et remontée d'informations

- WU N'A PAS DE LICENSE
- WU OFFRE SES SERVICES SUR LA BASE DE CONTRATS AVEC LES "NETWORK AGENTS" QUI DETIENNENT LES LICENSES GRACE AUX REGULATEURS
- LES SARS SONT ENVOYÉES AUX NETWORK AGENTS QUI DOIVENT EFFECTUER LES REMONTEES AUX FIU NATIONALES

03-08

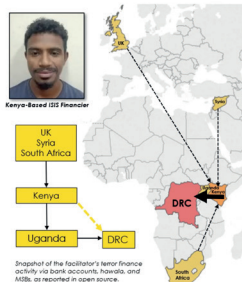
OLED Dick

Le programme s'étend aux enquêtes tactiques

Identifier, signaler, perturber et prévenir les activités criminelles à haut risque au-delà du niveau de l'agent et du consommateur.
Développer et maintenir une compréhension détaillée des typologies criminelles dans l'Union européenne.
Porter les menaces latentes et émergentes.
Cibler les menaces latentes et émergentes.
Se concentrer sur les typologies les plus graves, notamment le terrorisme / les trafiquants / le trafic d'êtres humains / exploitation des enfants / trafic d'êtres humains / Organisations criminelles transnationales (gangs, cartels, etc.) / les marchandises de contrebande.
Produire des analyses de renseignements exploitables, prospectives et provenant de toutes les sources.
Méthodes analytiques et normes techniques de niveau international.
Collaborer avec les priorités et les opérations de la police judiciaire et les soutenir.
Par le biais des SAR, fournir des cibles de haute qualité, des données primaires et des renseignements aux bonnes personnes au bon moment.

Western Union | Financial Intelligence Unit

11



Western Union | Financial Intelligence Unit

Etude de cas: financier de l'EI au Kenya

- Un groupe d'insurgés de longue date, les Forces démocratiques alliées (ADF) basées en RDC, a prêté allégeance à ISIS en 2018.
- ISIS a finalement inclus la RDC (et le Mozambique) sous la bannière de la "province d'Afrique centrale d'ISIS" en avril 2019.
- Un financier d'ISIS basé au Kenya a établi un vaste réseau de facilitation d'ISIS couvrant l'Afrique de l'Est, l'Europe, le Moyen-Orient et les Amériques, pour inclure le financement envoyé à l'ADF.
- Selon l'USG et d'autres rapports de sources couvertes, entre 2017 et début 2018, le financier a transféré plus de 150 000 dollars à travers son réseau en utilisant des comptes bancaires, des hawala et des sociétés de transfert.
- Le financier a été arrêté et son réseau a été démantelé en juillet 2018. Le gouvernement américain a désigné le financier et ISIS-RDC comme SDGT (Specially Designated Global Terrorist) en septembre 2018.

Cinquième partie: Leçons et expériences en matière de lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

Modérateur: Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la FALSH, Université de Maroua.

Session 12 : Diverses leçons et expériences par le Général de Brigade ASSOULAYE BLAMA, représentant le Général de division Gold GU CHIBUSI, Commandant de la Force multinationale mixte (FMM), Bassin du Lac Tchad.

Dans sa présentation, le Général de Brigade Blama a affirmé que l'autofinancement et le financement externe sont les principales sources de financement de Boko Haram et de l'État islamique en Afrique de l'Ouest. Les terroristes comptent sur la collecte de taxes illicites prélevées sur les éleveurs de bétail et les pêcheurs, ainsi que sur les enlèvements avec demande de rançon. Il a également établi un lien entre le centre de gravité des terroristes dans la région et les relations particulières qu'ils entretiennent avec la population locale. En conclusion, il a recommandé que pour lutter plus efficacement contre le financement du terrorisme, il sera nécessaire d'intensifier les mesures contre le blanchiment d'argent, d'intensifier la coopération régionale et de fermer les frontières poreuses exploitées par les terroristes.

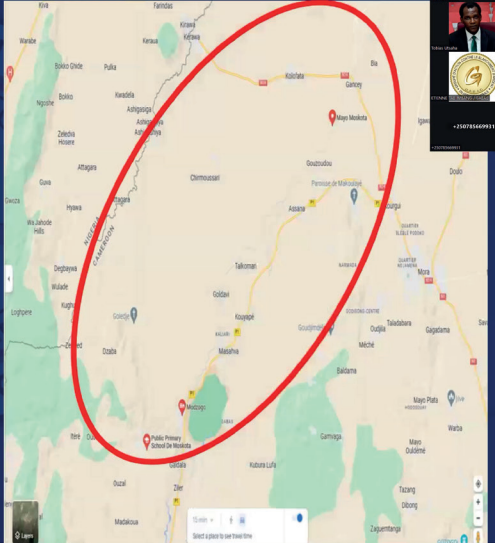


MNJTF RESTRICTED

LOOTING / PILLAGE
MAP SHOWING AREAS TERRORIST ATTACKS

FROM MAR – MAY 23, 5 ATTACKS ON CIVILIANS WERE RECORDED AROUND GORE TALGOUTOUM VILLAGES, JIMINI VILLAGE TAYER AND GANSE VILLAGE, ZIVER VILLAGE, MAYO MOSKOTA. MOST OF THE VILLAGES ARE IN SECTOR 1 MNJT AND FALL WITHIN THE BORDER BETWEEN NIGERIA AND CAMEROON. SIMILARLY TERRORIST ATTACK WAS ALSO RECORDED IN BARWATI VILLAGE LOCATED 4KM E OF KEKENO TOWN IN KUKAWA LGA OF SECTOR 3. DURING THESE 3 CIVILIANS WERE KILLED AND SEVERAL OTHERS INJURED WHILE THE TERRORISTS CARTED AWAY FOOD STUFF AND LOGISTICS ITEMS.

LE 1ER MARS, 23 TERRORISTES PRÉSUMÉS ONT ATTAQUÉ DES NAVETTEURS LE LONG DE LA ROUTE ALI GAMBARI – GASARWA. AU COURS DE L'ATTAQUE, LES TERRORISTES ONT TUÉ LE CONDUCTEUR DE L'UN DES VÉHICULES. L'INCIDENT A ÉTÉ SIGNALÉ AUX TROUPES DU SECTEUR 3 DÉPLOYÉES AU POSTE AVANCE DE GAJIRAM. LES TERRORISTES ONT FUI AVANT L'ARRIVÉE DES TROUPES. LE VÉHICULE ET LE CADAVRE ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉS ET REMIS AUX MEMBRES DU SYNDICAT NIGÉRIAN DES TRAVAILLEURS DU TRANSPORT ROUTIER.



FED **13**

MNJTF RESTRICTED

FORCE MULTINATIONALE MIXTE

COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD
FMM
MNJTF
CHAD BASIN COMMISSION

CBLT **LCBC**

MULTINATIONAL JOINT TASK FORCE

MNJTF RESTRICTED **1**

MNJTF RESTRICTED

SOURCES DE FINANCEMENT
- AUTO-FINANCEMENT

1. PECHÉ ILLÉGALE ET VENTE DE POISSON FUMÉ
2. PILLAGE ET VOL DE BÉTAIL
3. TAXATION FISCALE DES POPULATIONS SUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES, ÉLEVAGE, PÊCHE
4. TRAVAIL FORCÉ DES PERSONNES CAPTURÉES
5. ENLEVEMENTS CONTRE RANCONS

- FINANCEMENTS EXTERIEURS

MNJTF RESTRICTED **9**

MNJTF RESTRICTED

INTRODUCTION



BAKOURA/JAS FACTION **ISWAP FACTION**

TERRORISTS FACTIONS IN THE LAKE CHAD BASIN REGION

FACTIONS TERRORISTES DANS LA REGION DU BASSIN DU LAC TCHAD

Source: <https://www.summeronline.com/happening-now/boko-haram-attacks-madugui-cb/> Source: <https://insiderabia.com/how-isis-became-al-qaeda/>

MNJTF RESTRICTED **6**

MNJTF RESTRICTED

ILLEGAL FISHING AND SALE OF FISH/ PÊCHE ILLÉGALE ET VENTE DE POISSON

SOURCES DE FINANCEMENT
- AUTO-FINANCEMENT

1. PECHÉ ILLÉGALE ET VENTE DE POISSON FUMÉ
2. PILLAGE ET VOL DE BÉTAIL
3. TAXATION FISCALE DES POPULATIONS SUR LES ACTIVITÉS AGRICOLES, ÉLEVAGE, PÊCHE
4. TRAVAIL FORCÉ DES PERSONNES CAPTURÉES
5. ENLEVEMENTS CONTRE RANCONS

- FINANCEMENTS EXTERIEURS

ON 11 MAY 23, OWN ISR RECOGNIZED ABOUT A HUNDRED CANOES ON ISLANDS OF LAKE CHAD FROM THE BHT ENCLAVES. A JOINT OPERATION WAS CONDUCTED BY THE SQUADRON ELEMENTS OF THE NATIONAL GARDY OF KABLEWA AND THE BN AT BAROUA. TROOPS RECOVERED 126 TROLLEYS CARRYING 3904 BAGS OF DRY FISH AND ARRESTED 126 INDIVIDUALS AT NIGHT. THE 370 TROLLEYS WERE DESTROYED WHILE THE 3904 BAGS OF FISH WERE CONFISCATED.

LE 11 MAI 2023, LES IMAGES ISR AMIENS ONT IDENTIFIÉ UNE CENTAINE DE PIROGUES SUR LES ÎLES DU LAC TCHAD DEPUIS LES ENCLAVES BH. UNE OPÉRATION CONJOINTE A ALORS ÉTÉ MENÉE PAR LES ÉLÉMENTS DE LA GARDE NATIONALE DE KABLEWA ET DU BATAILLON DE BAROUA. LES TROUPES ONT RÉCUPÉRÉ DE NUIT 370 CHARRETTES TRANSPORTANT 3904 SACS DE POISSON SÉCHÉ, 126 INDIVIDUS. LES 370 CHARRETTES ONT ÉTÉ DÉTRUITES TANDIS QUE LES 3904 SACS DE POISSON ONT ÉTÉ CONFISQUÉS

SOURCE: MNJTF ALBUM

MNJTF RESTRICTED **10**



SOURCES DE FINANCEMENT

- **AUTO-FINANCEMENT**
 1. PECHE ILLEGALE ET VENTE DE POISSON FUME
 2. PILLAGE ET VOL DE BETAIL
 3. TAXATION FISCALE DES POPULATIONS SUR LES ACTIVITES AGRICOLES, ELEVAGE, PECHE
 4. TRAVAIL FORCE DES PERSONNES CAPTUREES
 5. ENLEVEMENTS CONTRE RANCONS
- **FINANCEMENTS EXTERIEURS**

MNJTF RESTRICTED

22

Session 13 : Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique : les défis de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et son financement, par M. Etienne TABI MBANG - Directeur des études, GABAC).

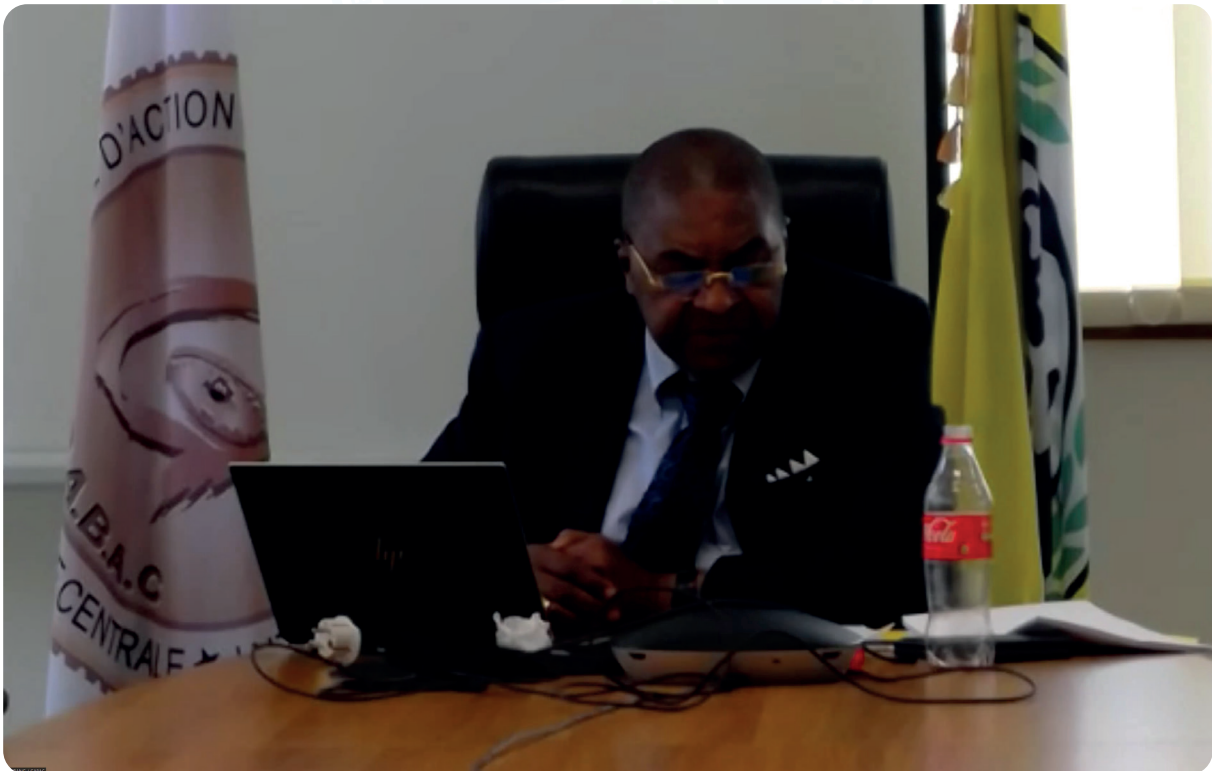
Dans sa brève intervention, M. TABI MBANG a observé que la sous-région de la CEMAC subit plusieurs incursions rebelles, souvent très organisées, de la part de groupes localisés principalement en RDC, au Tchad et en RCA. Il a noté qu'au fil des ans, des phénomènes tels que la cybercriminalité et le l'utilisation des cryptomonnaies ont pris de l'ampleur, ce qui révèle l'innovation des réseaux criminels. Il a également expliqué qu'en vue d'aider les États membres de la région à mettre en place des stratégies nationales, des évaluations nationales des risques ont été lancées et les processus de mise en œuvre sont déjà achevés dans ces six États membres. Il a conclu son intervention en mettant l'accent sur la coopération internationale. GABAC, le GIABA, l'ONUUDC et la Banque mondiale.



FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE CENTRALE : ACQUIS - CONTRAINTES - PERSPECTIVES

02 JUIN 2023

PRÉSENTÉ PAR ETIENNE TABI MBANG, DIRECTEUR DES ETUDES DU GABAC



Conclusion

A l'issue des présentations, des discussions et des échanges, les principales recommandations qui ont émergé de cet atelier de deux (2) jours sont les suivantes :

Afin de renforcer les capacités stratégiques et opérationnelles des acteurs et des parties prenantes impliqués dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, en particulier les agents institutionnels et les agents de terrain, les parties prenantes devraient :

- » Assurer la formation continue des acteurs et parties prenantes sur les risques de financement du terrorisme, les enquêtes financières et les poursuites ou procès ;
- » Mettre à jour périodiquement les connaissances et les compétences des services de poursuite judiciaire en fonction de l'évolution du terrorisme et des mutations dans le modus operandi de son financement ;
- » Populariser et diffuser les normes et les meilleures pratiques, en assurant la flexibilité, la cohérence et l'harmonisation des procédures judiciaires régionales et communautaires en matière de prévention et de lutte contre le financement du terrorisme ;
- » Mettre en place des mécanismes de coordination nationale et régionale des politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, notamment pour faciliter l'échange d'informations entre agences.

Afin d'assurer la détection et le gel des fonds destinés au financement du terrorisme, les parties prenantes doivent du terrorisme, les parties prenantes devraient :

- » Assurer la mise en œuvre de mécanismes de sanctions financières ciblées liées au terrorisme conformément aux résolutions 1267 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- » Renforcer les capacités de recherche sur la problématique du financement du terrorisme et veiller à ce que les autorités compétentes aient accès aux bases de données liées aux flux financiers illicites ;
- » Renforcer la coopération avec le secteur privé en veillant à ce que les différents acteurs soient conscients de leurs obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la communication des listes de sanctions

et le partage des indicateurs d'alerte précoce ;

» Établir des partenariats avec des organisations à but non lucratif pour assurer une compréhension des risques dans le secteur de la société civile, assurer la mise en œuvre de mesures préventives basées sur les risques et assurer la création d'une sensibilisation ;

» Exploiter davantage le renseignement financier au niveau local et international pour prévenir et lutter contre le financement du terrorisme, y compris la collecte et la gestion de preuves et d'éléments de preuve.

Comme principe directeur, les parties prenantes devraient également veiller à ce que les mécanismes de lutte contre le financement du terrorisme soient adaptés au contexte économique et social, en fonction des risques, afin de promouvoir l'inclusion financière et de minimiser les conséquences négatives sur les activités légitimes, en particulier le secteur des organisations à but non lucratif.

D'autre part, suite au soutien de la mise en œuvre de ces recommandations, il est souhaitable que l'APSTA et ses institutions membres, l'ONUDDC et la communauté internationale continuent à encourager ce type d'événement (atelier) pour partager les bonnes pratiques et encourager la collaboration régionale et internationale.

Au terme de l'atelier, l'APSTA a exprimé sa profonde gratitude à tous ceux qui, en tant que partenaires, experts et participants, ont permis d'atteindre les objectifs de cet événement. L'atelier international sur "**La lutte contre le financement du terrorisme en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale**" s'est terminé par la remise des certificats de participation, la lecture de la Déclaration finale par le **Professeur SAIBOU ISSA, Coordinateur scientifique des sessions**, et le discours de clôture de **Mme Christine KOTNA, Chef de service de l'ONUDDC, Yaoundé**, ainsi que le discours et la clôture de l'atelier par le **Président de l'APSTA, le Colonel SOULEYMANE SANGARE**.

Dans son allocution de clôture, **Mme Christine KOTNA** a noté que les États et les Communautés économiques régionales ne disposent pas de ressources suffisantes et que la coordination des politiques

et des lois en matière de lutte contre le terrorisme laisse à désirer. Elle a ainsi recommandé impérativement la mise en commun des ressources et la coordination des efforts, dans le but de lutter efficacement contre ce fléau. A cet égard, elle a affirmé la

disponibilité de l'ONUDC à soutenir le renforcement des capacités des acteurs.

Le **Colonel SOULEYMANE SANGARE**, dans son allocution et avant de déclarer l'atelier clos, a félicité tous les experts et participants pour la qualité des travaux et des recommandations. Il a également félicité la Secrétaire exécutive de l'APSTA et son équipe pour leur diligence dans l'organisation d'un autre atelier international de haut niveau réussi de haut niveau et de la Journée Portes Ouvertes.



RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun

Mis à jour et édité le 22 juin 2023 par M. ICHITE Christian, Coordinateur des programmes/Secrétaire exécutif adjoint de l'APSTA, Secrétariat de l'APSTA.

Projet de rapport soumis le 02 juin 2023 par :

- » Professeur SAIBOU ISSA, Doyen de la FLSH à l'Université de Maroua, (Coordonnateur Scientifique des Travaux) ;
- » Docteur ETAMBA Gilbert, Enseignant à l'Institut Panafricain pour la Paix et le Développement, Afrique de l'Ouest (Rapporteur) ;
- » Monsieur NENENGA Driscole, Assistant de Recherche et de Traduction à l'Ecole Internationale des Forces de Security - EIFORCES (Rapporteur).

RAPPORT DE L'ATELIER
Lutte contre le financement du terrorisme en Afrique
du 1^{er} au 2 Juin 2023, Secretariat de l'APSTA, Yaoundé, Cameroun



